

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU VENDREDI 20 MAI 2022**

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2021

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 20 du mois de mai à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe, dûment convoqué s'est réuni à la salle des délibérations du syndicat sous la présidence de Monsieur Daniel DULAC, le président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée syndicale.

	TITULAIRES		Présents		Abs, exc		SUPPLEANTS		Présents		Abs, exc	
1	DAVID	Pierre-Emile			X		HOUBLON	Christine				
2	MERIDAN	Didier			X		CELIGNY	Jean-Luc				
3	DELTA	Edouard			X		BELIA	Georges				
4	BERAL	Olga	X				ELEORE	Jean-Pierre				
5	EUSTACHE	Fred	X				MOUSSE	Tony				
6	CHALUS	Ary			X		BERNADOTTE	Denis				
7	BABEL	Francis	X				LICIUS	Romain				
8	FAIRFORT	Éric			X		BABEL	Fred				
9	ATALLAH	André			X		ISSA	Jean-François				
10	PETRO	Sonia			X		REJON	Philippe				
11	ABELLI	Thierry			X		COÉZY	Georget				
12	ABSALON	Kévin			X		SIBA	Denise				
13	ZOZO	Gaby			X		DORVILLE	Murielle				
14	JOSPITRE	Christian			X		BALON	David				
15	OPET	Ghislaine			X		PHILETAS	Christina				
16	VALLUET	Anselme			X		MOUILA	Gladys				
17	BERCHEL	Jean-Marie			X		PIOCHE	Mireille				
18	LANDRY	David			X		ROSEAU	Fabrice				
19	CORNET	Cédric			X		FRAIR	Jules				
20	DAMO	Jimmy			X		BEAUPERTHUY	Emmery				
21	ERDAN-DESCOTEAUX	Nicole	X				DI RUGGIERO	Patrick				
22	POMPILIUS	Anaïs			X		DI RUGGIERO	Nicole				
23	EMMANUEL	Félix	X				SAHAI	Serge				
24	BROCHANT	Patrick			X		TARER	Philippe				
25	MARICEL	Arthur	X				SAPOTILLE	Jocelyn				
26	COMBES	Yvon	X				BEAUZOR	Lucien				
27	MAES	Jean-Claude			X		ETZOL	Maryse				
28	HEGESIPPE	Jean-Marc			X		TOTO	Joel				
29	MANNE	Éric			X		DANQUIN	Alberte				
30	LUSINE	Jacqueline			X		EMMANUEL	Anaïs				
31	DULAC	Daniel	X				PELAGE	Patrick				
32	ARMOUGOM	Betty			X		LOQUES	Rose-Marie	X			

	TITULAIRES		<i>Présents</i> <i>Abs, exc</i>		SUPPLEANTS		<i>Présents</i> <i>Abs, exc</i>	
33	DEZAC	Philippe	X		COQUITTE	Richard	X	
34	CHICOT	Eddy		X	LUCE	Fabrice		
35	CHERALDINI	Laurent	X		VERSIN	Rony		
36	KINDEUR	Ornella		X	MORDIER	Rose-Lise		
37	DURIMEL	Harry		X	PELLECUIER	François		
38	GALVANI	Tania		X	LOUIS	Jimmy		
39	ELIZABETH	Camille	X		PHIBEL	Christine		
40	MELANE	Merlin		X	FAMIBELLE	Roselise		
41	MOUNSAMY	Olivier	X		ZEMBAMA	Rodrigue		
42	MOUSTACHE-MAYEKO	Alin		X	BOUDHOU	Dimitri		
43	VERGE-DEPRE	Yves	X		RANCÉ	Rangy		
44	LAVAURY-BOSC	Jean-Pierre	X		BON	Pascal		
45	LATCHOUMANIN	Éric		X	KANDASSAMY	Marcel	X	
46	COUPPE DE K/MARTIN	Georges		X	NARDIN	Georges		
47	CRAIL	Christophe	X		DELOS	Sylvie		
48	REPIR	Jimmy		X	MAURIELLO	Edmée		
49	LORIDON	Eddy	X		ABELA	Jean-Marie		
50	ALBERT	Richard		X	SEJOR	Nelly		
51	EZELIN	Jean-Claude		X	BRUDEY	Philippe		
52	PETIT	André	X		BEAUJOUR	M. Dany		
53	BRUDEY	Hilaire		X	ROGERS	Patrick		
54	FOY	Manon		X	DEHER	Gaëlle		
55	SACILÉ	Serge		X	LOSAT	Albert		
56	SARREAU	Alain	X		LAROCHELLE	Louis		
57	ANDRÉ	Héric		X	DELANNAY MALESPINE	Rosie		
58	MICHINEAU	Magloire		X	RÉNIA	Olivier		
59	LANCASTRE	Joel	X		BOULON	Ernan		
60	TOI	Yvon	X		BRESLAU	Nicolas		

Procurations : M. Joel LANCASTRE à M. Yvon TOI

Secrétaire de séance : M. Fred EUSTACHE



RAPPORT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Table des matières

.....	0
PRÉAMBULE.....	2
I. COMPTE ADMINISTRATIF 2021 -GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES ET SYNTHÈSE DES RÉSULTATS.....	2
II. STRUCTURE ET ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF – RECETTES ET DÉPENSES 3	
A. La section de fonctionnement	4
a) Les recettes.....	4
b) Les dépenses.....	5
B. La section d'investissement	7
a) Les recettes.....	7
b) Les dépenses.....	8
III. LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE	10
A. La dette du syndicat évolue à la baisse	10
B. la structure et la gestion du risque de l'encours de dette	11
C. la gestion de la trésorerie.....	12
IV. CONCLUSION.....	12

PRÉAMBULE

Le compte administratif (CA) retrace les mouvements effectifs des dépenses et des recettes de la collectivité. Il constitue ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Il termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année 2021.

Ainsi le compte administratif 2021 du budget principal a été précédé par :

- Le débat d'orientation budgétaire tenu en décembre 2020
- Le vote du budget primitif intervenu en janvier 2021
- Le budget supplémentaire intervenu en avril 2021
- La décision modificative n°2 adoptée en octobre 2021
- La décision modificative n°3 adoptée en décembre 2021

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent à l'exigence du cadre légal de l'instruction comptable et budgétaire M14.

Elle reprend pour l'essentiel les éléments déjà présentés lors du débat d'orientations budgétaires en les actualisant avec les données définitives de l'exercice 2021.

Afin d'apprécier le compte administratif 2021, il conviendra dans le présent rapport de rapprocher les prévisions inscrites au budget avec les réalisations effectives, tant en dépenses qu'en recettes mais également de constater l'évolution des dépenses et recettes depuis ces deux dernières années.

I. COMPTE ADMINISTRATIF 2021 -GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES ET SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Par section, les grandes masses du compte administratif 2021 se présentent, en mouvements budgétaires, en prévisions et réalisations comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE
Excédent antérieur reporté		926 788,68	926 788,68
Prévisions 2021	9 402 507,68	8 475 719,00	
Réalisations 2021	8 434 129,93	8 092 259,75	-341 870,18
Taux de réalisation	89,70	95,48	
Résultat brut			584 918,50
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Résultat Net			584 918,50

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE
Excédent antérieur reporté	3 036 707,20		-3 036 707,20
Prévisions 2021	26 874 197,51	29 910 904,71	
Réalisations 2021	11 020 139,69	10 935 140,37	-84 999,32
Taux de réalisation	41,01	36,56	
Résultat brut			-3 121 706,52
Restes à réaliser	13 336 519,81	17 177 361,81	3 840 842,00
Résultat Net			719 135,48
TOTAL DES SECTIONS	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE
Excédent antérieur reporté	3 036 707,20	926 788,68	-2 109 918,52
Prévisions 2021	39 313 412,39	39 313 412,39	
Réalisations 2021	19 454 269,62	19 027 400,12	-426 869,50
Taux de réalisation	49,49	48,40	
Résultat brut			-2 536 788,02
Restes à réaliser	13 336 519,81	17 177 361,81	3 840 842,00
Résultat Net			1 304 053,98

En mouvement budgétaire, toutes sections confondues, **le résultat brut de clôture de l'exercice 2021** (différence entre les recettes annuelles : 19 027 400.12 € et les dépenses annuelles : 19 454 269.62 € complété de l'excédent antérieur reporté : - 2 109 918.52 €) s'élève à - 2 536 788.02 €.

Après prise en compte des restes à réaliser de recettes et de dépenses (solde excédentaire de 3 840 842 €), **le résultat net de l'exercice 2021 s'élève à 1 304 053.98 €** (3 196 960.99 € en 2020) en forte diminution de 40.79% par rapport à 2021.

Cette évolution du résultat net de 2021 s'explique par un engagement record au 31 décembre 2021 sur les engagements FACÉ du programme d'équipement.

II. STRUCTURE ET ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF – RECETTES ET DÉPENSES

	RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	TOTAL DES SECTIONS		DONT OPÉRATION D'ORDRE		DONT OPÉRATION RÉELLES		RESTES A RÉALISER	
		DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	926 788,68	8 434 129,93	8 092 259,75	723 784,54	474 459,60	7 710 345,39	7 617 800,15	0,00	0,00
SECTION D'INVESTISSEMENT	-3 036 707,20	11 020 139,69	10 935 140,37	14 599 998,27	17 093 323,21	9 560 141,42	9 225 817,16	13 336 519,81	17 177 361,81
TOTAL GÉNÉRAL	-2 109 918,52	19 454 269,62	19 027 400,12	2 183 782,81	2 183 782,81	17 270 486,81	16 843 617,31	13 336 519,81	17 177 361,81
RÉSULTAT BRUT							-2 536 788,02		
RÉSULTAT NET									1 304 053,98

Hors reprise des résultats antérieurs reportés et hors mouvements d'ordre, le résultat réel ressort au total à - 426 869.50 €, en baisse par rapport à 2020. Cette évolution s'explique par la prise en compte en 2021 des régularisations des écritures des exercices antérieurs.

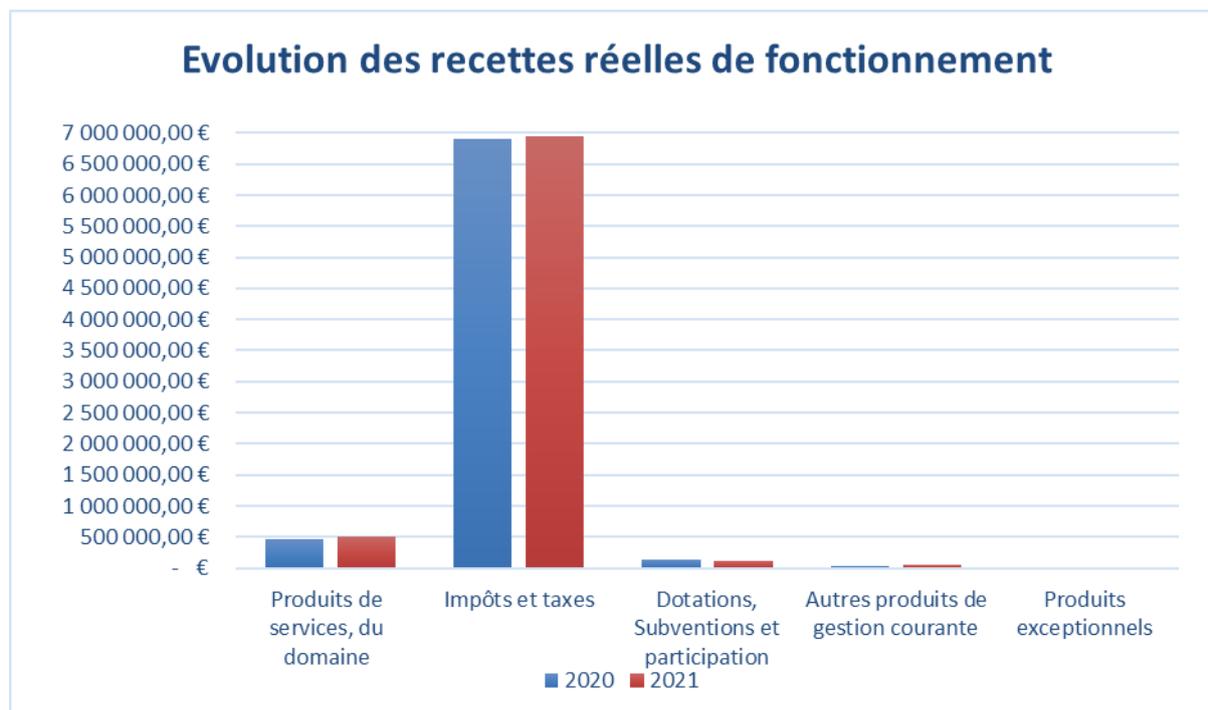
A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Les recettes

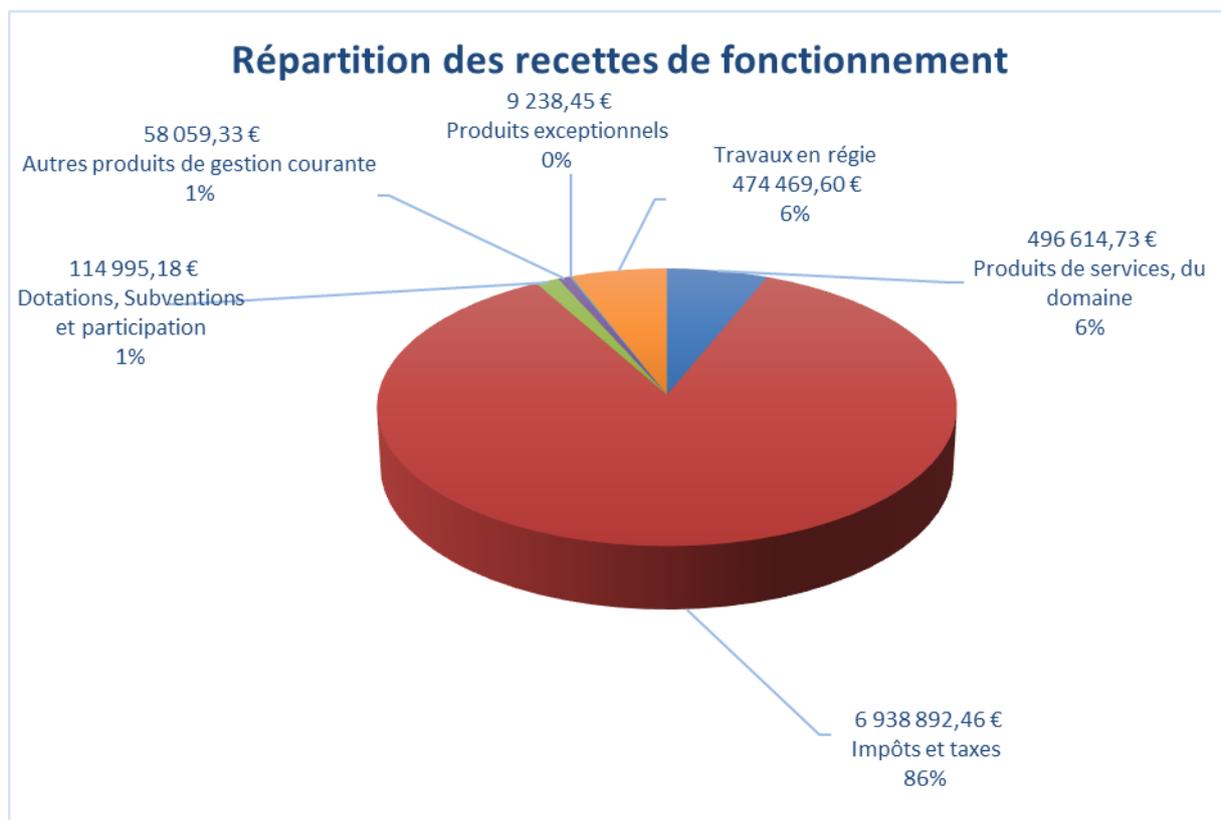
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent, hors reprise du résultat antérieur et hors mouvement d'ordre à 7 617 800.15€. Elles sont en progression de 1.05% par rapport au compte administratif 2020, soit une hausse de 79 012.98€.

Recettes réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre)		CA 2020	Prévisions 2021	Total CA 2021	Taux de consommation budgétaire
013	Atténuation de charges	- €		- €	
70	Produits de services, du domaine	456 586,96 €	517 000,00 €	496 614,73 €	96,06%
73	Impôts et taxes	6 911 207,34 €	6 980 320,00 €	6 938 892,46 €	99,41%
74	Dotations, Subventions et participation	127 940,08 €	221 041,00 €	114 995,18 €	52,02%
75	Autres produits de gestion courante	36 690,81 €	38 200,00 €	58 059,33 €	151,99%
77	Produits exceptionnels	6 361,98 €		9 238,45 €	
Recettes réelles de fonctionnement		7 538 787,17 €	7 756 561,00 €	7 617 800,15 €	98,21%

L'évolution des recettes réelles de fonctionnement entre le CA 2020 et 2021



Les mouvements d'ordre s'élèvent à 474 469.60€ et correspondent au chapitre 042 - travaux réalisés en régie.

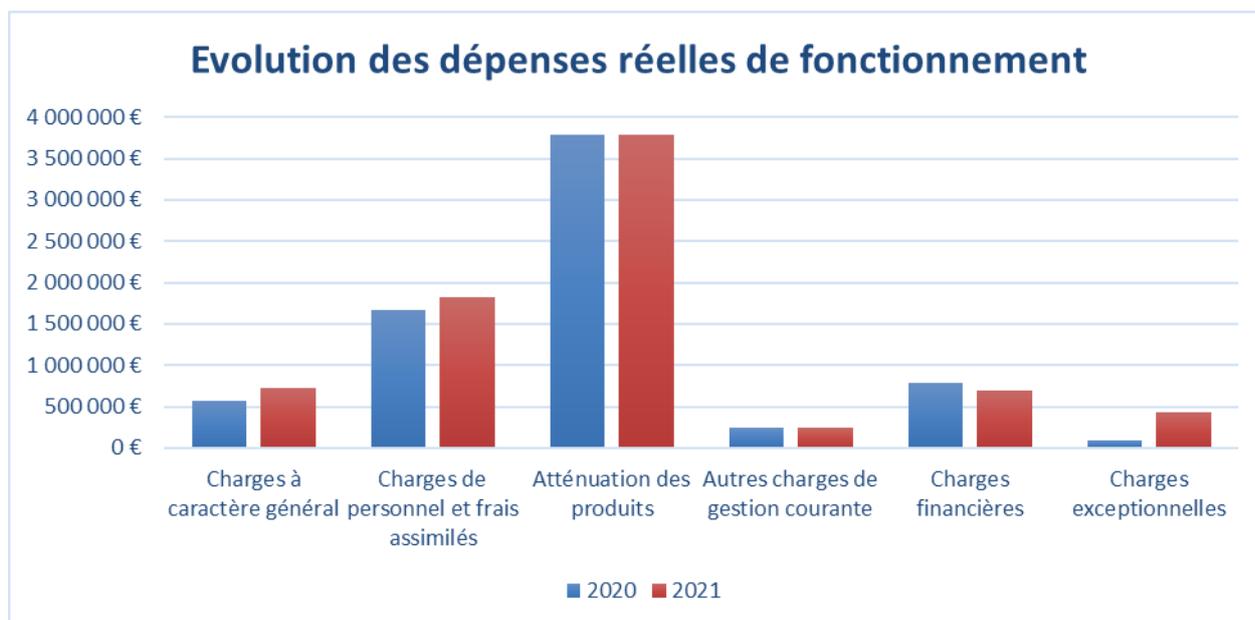


b) Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 7 710 345.39€, hors résultat antérieur reporté et hors mouvement d'ordre, augmentent de 7.87% en 2021 par rapport au compte administratif 2020. En effet, conjugué d'une hausse des dépenses de personnel, des charges à caractère général (article 61532 – maintenance des réseaux) pour l'éclairage public et des charges exceptionnelles (article 673 – titres annulés sur exercice antérieur) pour le remboursement des pétitionnaires, les dépenses réelles subissent une hausse de 562 523.60€.

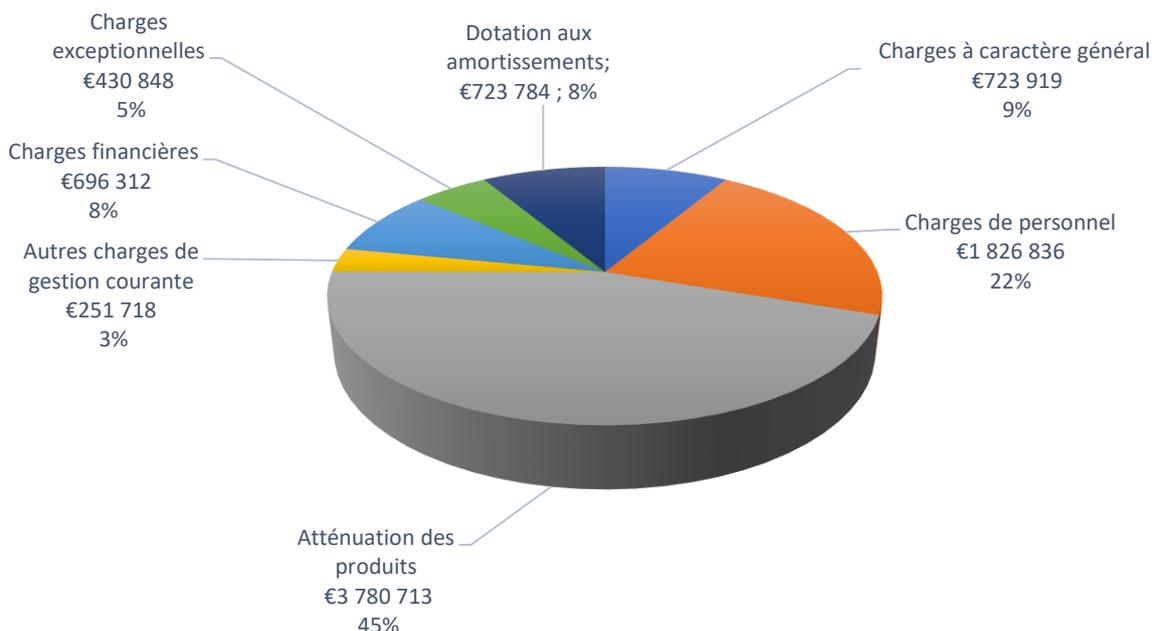
Dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre)		Total CA 2020	Prévisions 2021	Total CA 2021	Taux de consommation budgétaire
011	Charges à caractère général	575 045,44 €	757 751,00 €	723 918,75 €	95,54%
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 664 284,31 €	1 946 517,00 €	1 826 835,76 €	93,85%
014	Atténuation de produits	3 787 282,19 €	3 853 805,18 €	3 780 713,20 €	98,10%
65	Autres charges de gestion courante	241 153,74 €	261 403,00 €	251 717,76 €	96,29%
66	Charges financières	785 056,44 €	702 388,00 €	696 311,97 €	99,13%
67	Charges exceptionnelles	94 999,67 €	440 194,50 €	430 847,95 €	97,88%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 147 821,79 €	7 962 058,68 €	7 710 345,39 €	96,84%

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement entre le CA 2020 et 2021



Les mouvements d'ordre s'élèvent à 723 784,54€ et correspondent au Chapitre 042 – dotations aux amortissements et aux provisions.

Répartition des dépenses de fonctionnement



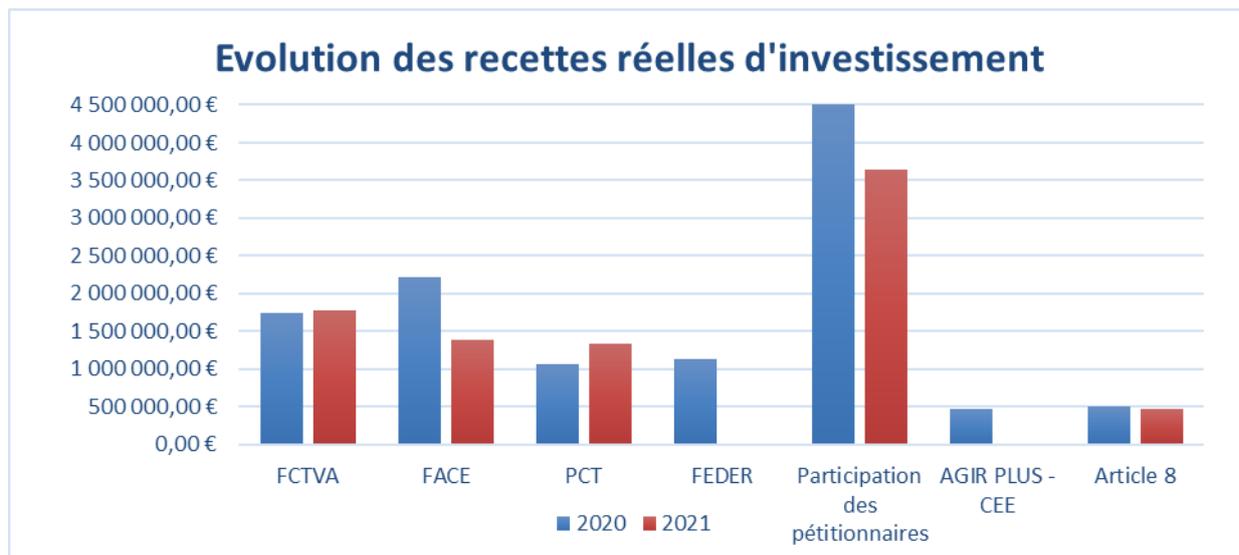
B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Les recettes

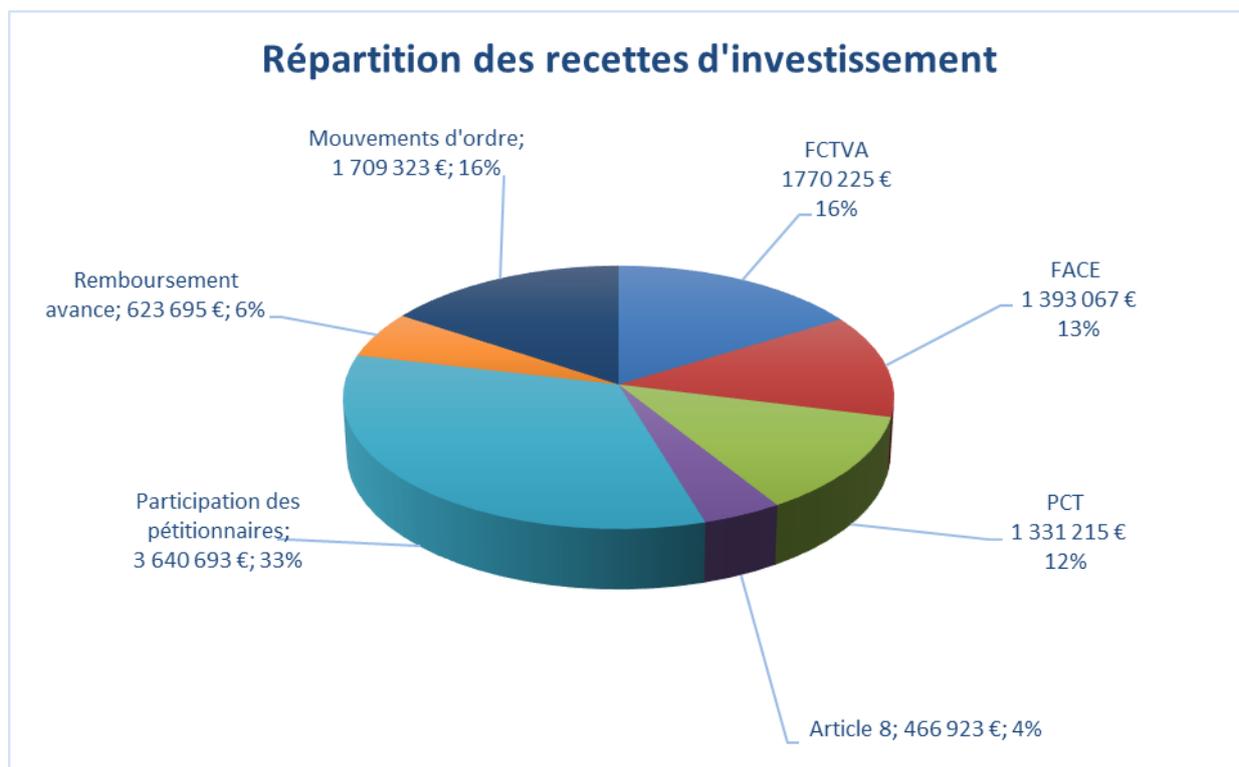
Les recettes réelles d'investissement s'élèvent, hors reprise du résultat antérieur et hors mouvement d'ordre à 9 225 817.16€. Elles enregistrent une perte de l'ordre de 21.84% soit 2 578 680.03€ par rapport au compte administratif 2020. Cette évolution s'explique par un retard d'encaissement des subventions du FACÉ, sachant que cette année encore le syndicat n'a pas mobilisé de nouvel emprunt et n'a pas comptabilisé l'excédent de fonctionnement 2021.

Recettes réelles d'investissement (hors opérations d'ordre)		CA 2020	Prévisions 2021	Total CA 2021	Engagements non soldés	Taux de consommation budgétaire
10	Dotation, fonds divers	1 740 090,97 €	1 890 785,00 €	1 770 225,13 €		93,62%
13	Subventions d'investissement reçues	10 064 406,82 €	25 513 544,71 €	6 831 897,15 €	17 177 361,81 €	26,78%
23	Immobilisation en cours (rembt avance)			623 694,88 €		
Recettes réelles d'investissement		11 804 497,79 €	27 404 329,71 €	9 225 817,16 €	17 177 361,81 €	33,67%

L'évolution des recettes réelles d'investissement entre le CA 2020 et 2021



Les mouvements d'ordre enregistrent la somme de 1 709 323.21€ et correspondent au chapitre 042 – opérations patrimoniales ainsi qu'au chapitre 040 – amortissement des immobilisations.



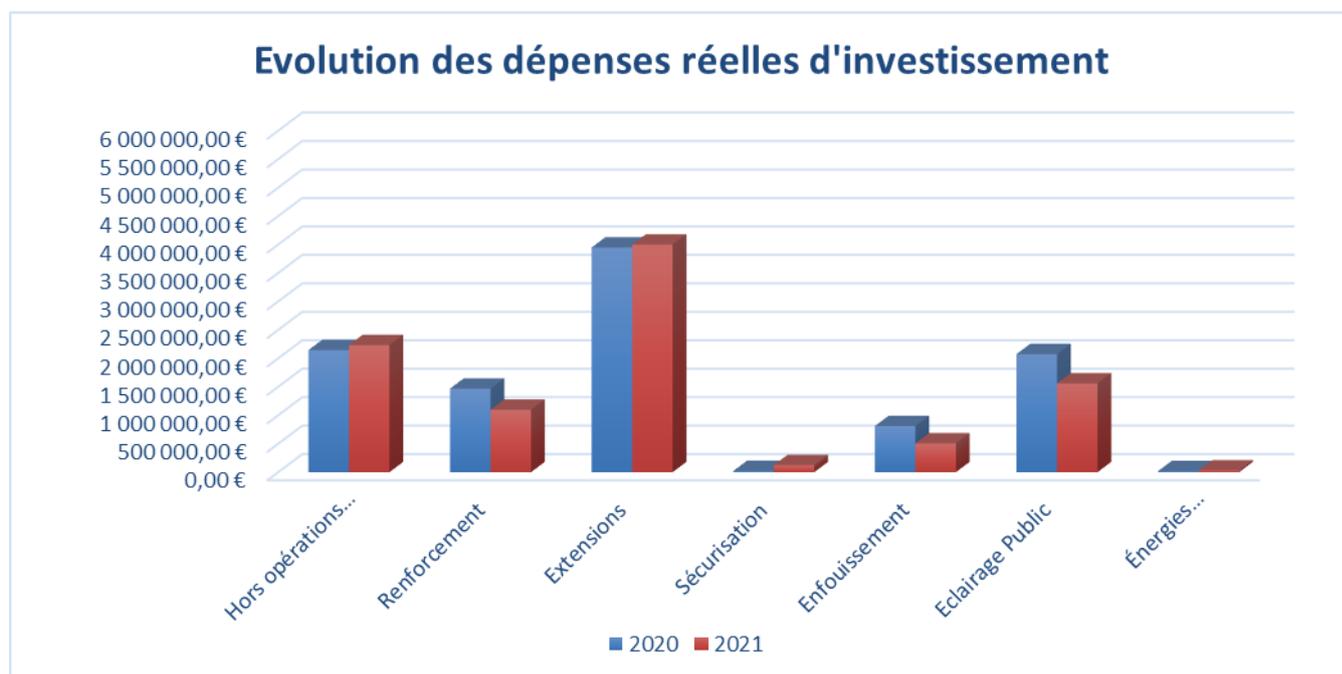
b) Les dépenses

Les dépenses réelles d'investissement ressortent à 9 560 141.42€, hors déficit antérieur reporté et hors mouvements d'ordre. Elles sont en baisse de 8.94% par rapport au

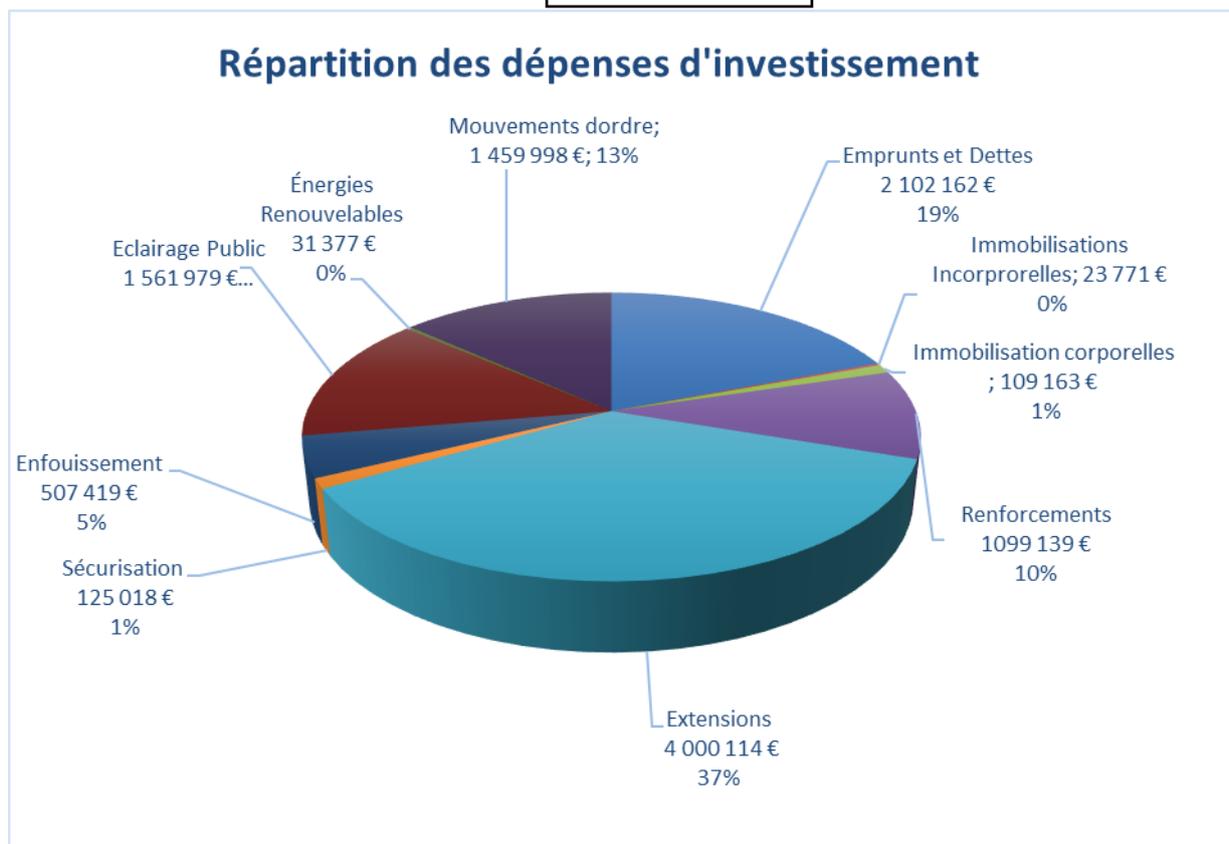
compte administratif 2020 en raison notamment de la crise sanitaire et de la crise sociale qui a impacté la réalisation des travaux.

Dépenses réelles d'investissement (hors opérations d'ordre)		CA 2020	Prévisions 2021	Total CA 2021	Engagements non soldés	Taux de consommation budgétaire
16-20-21	Hors opérations (emprunts)	2 146 978,93 €	2 528 996,40 €	2 235 096,03 €	6 988,89 €	88,38%
14	Renforcements	1 470 239,88 €	5 836 588,10 €	1 099 138,90 €	4 629 443,44 €	18,83%
15	Extensions	3 949 824,36 €	9 076 495,31 €	4 000 113,77 €	4 798 927,25 €	44,07%
16	Sécurisation	22 786,43 €	569 831,95 €	125 017,76 €	411 512,80 €	21,94%
17	Enfouissement	811 785,69 €	3 002 159,32 €	507 418,68 €	1 600 184,24 €	16,90%
18	Éclairage Public	2 075 468,53 €	2 379 862,15 €	1 561 978,88 €	340 984,82 €	65,63%
22	Énergies Renouvelables	21 141,39 €	444 980,28 €	31 377,40 €	278 721,05 €	7,05%
24	Plan de relance résilience des réseaux		1 250 000,00 €		1 269 757,32 €	0,00%
Total des dépenses réelles d'investissement		10 498 225,21 €	25 088 913,51 €	9 560 141,42 €	13 336 519,81 €	38,11%

L'évolution des dépenses réelles d'investissement entre le CA 2020 et 2021



Les mouvements d'ordre représentent 13% des dépenses d'investissement soit 1 459 998.27€ et correspondent au chapitre 040 – travaux en régie ainsi que le chapitre 041 – opérations patrimoniales (transfert des études suivies de travaux).



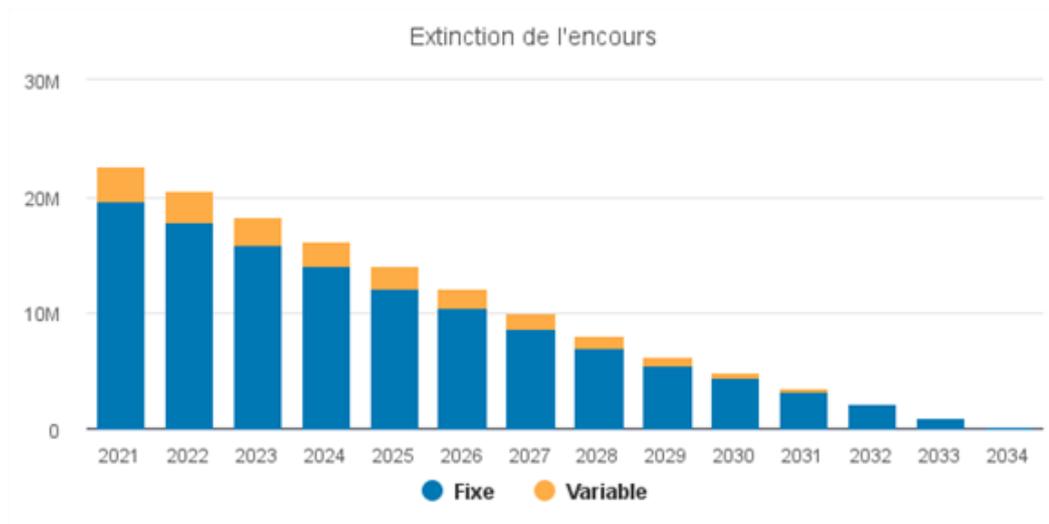
III. LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE

A. LA DETTE DU SYNDICAT EVOLUE A LA BAISSSE

L'encours de la dette a diminué sous l'effet du réaménagement du taux et de la durée de l'emprunt du Crédit Agricole.

Contracté en 2012 pour la somme de 8 Millions € avec un taux à 5.80% sur 150 mois pour une échéance annuelle de 812 971.99€, le réaménagement de cet emprunt sur une durée de 144 mois avec un taux à 2.60% a permis d'avoir une échéance annuelle de 448 292.45€.

Pour mémoire l'encours de la dette au 31 décembre 2020 s'élevait à 22 591 059.98€. Compte tenu du remboursement en capital d'un montant de 2 102 162.44€, l'encours de la dette est de 20 488 897.54€ au 31 décembre 2021.

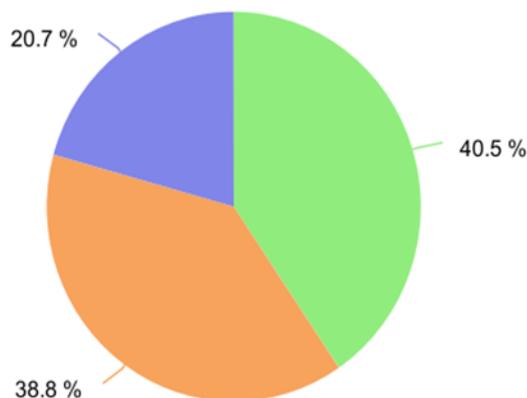


B. LA STRUCTURE ET LA GESTION DU RISQUE DE L'ENCOURS DE DETTE

L'endettement du syndicat est constitué de 8 emprunts avec un taux moyen de l'exercice à 3.17% et la durée de vie est de 5ans et 4 mois à la suite du réaménagement de l'emprunt du Crédit Agricole.

L'encours de la dette est réparti entre trois prêteurs :

- l'Agence Française de Développement 40.50% pour un montant de 8 297 591.47€
- la Caisse d'Épargne 38.80% pour un montant de 7 949 999.85€
- le Crédit Agricole 20.70% pour un montant de 4 241 306.22€

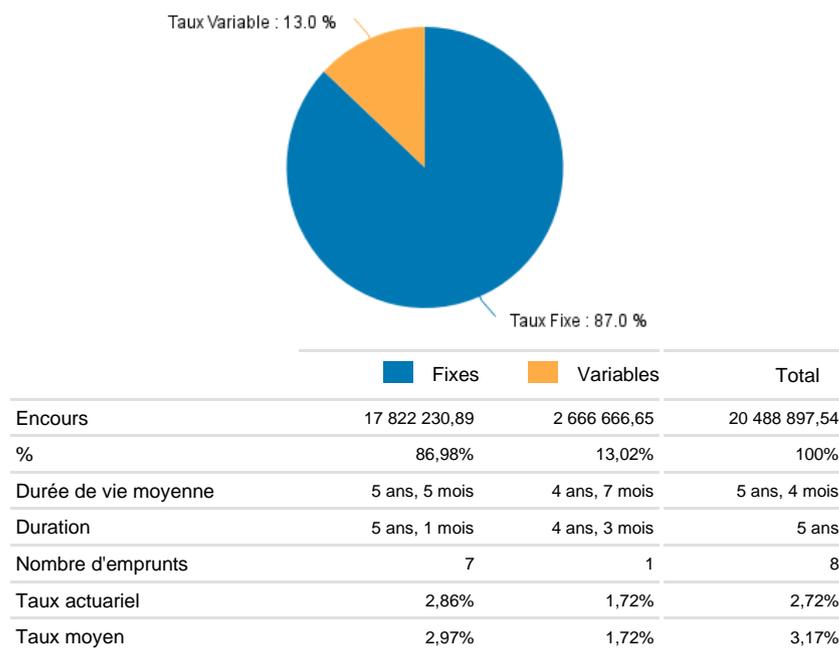


La répartition de la dette pour 2021 s'établit comme suit :

- une part à taux fixe représentant 87% de l'encours total
- une part à taux variable représentant 13%

Répartition par type de taux au 31 décembre 2021 :

Types de Taux



La charte « Gissler » a pour objectif de classer, en toute transparence, les emprunts souscrits par les organismes par type de risque du plus faible (1-A) au plus risqué (6-F).

Le profil d'exposition de la dette du syndicat présente un profil sécurisé avec 100% de l'encours classé dans la catégorie 1-A associée à un risque nul.

C. LA GESTION DE LA TRESORERIE

La ligne de trésorerie a été mobilisée et remboursée en 2021 pour un montant de 2 millions pour couvrir les besoins de trésorerie.

Chaque remboursement, réalisé à l'initiative de l'emprunteur, reconstitue son droit de tirage à due concurrence. Les intérêts sont calculés sur les utilisations réelles de la LTI et ce sont élevés à 13 133,33€ en 2021.

IV. CONCLUSION

Le syndicat devra continuer à contenir ses dépenses de fonctionnement (y compris ses dépenses de personnel), mais également optimiser tant la gestion de toutes ses recettes que la programmation des investissements au regard des priorités retenues, afin d'arriver à un niveau d'épargne convenable pour faire face à ses engagements en matière de besoin de financement et de capacité de désendettement.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2021

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu l'article L. 1612-12 du CGCT,

Vu l'article L.2121-31 du CGCT,

Vu l'article L. 2321-2 du CGCT,

Vu la délibération du Comité Syndical n°DEL-2021-DAF-02 approuvant le budget primitif de l'exercice 2021 en date du 29 janvier 2021,

Vu la délibération du Comité Syndical n°DEL-2020-DAF-11 en date du 07 mai 2021 approuvant le budget supplémentaire 2021,

Vu l'état des restes engagés arrêté à la date du 31 décembre 2021 et transmis à la Préfecture le 01 février 2022,

Vu la délibération du Comité Syndical n°DEL-2022-DAF- 12 en date du 20 mai 2022 approuvant le compte de gestion 2021,

Vu le rapport de présentation du compte administratif 2021,

Vu l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, les règles dérogatoires propres aux assemblées délibérantes sont prorogées jusqu'au 31 juillet 2022, conformément à l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020.

Considérant que le compte administratif est conforme au compte de gestion tenu par le Trésorier de l'Agglomération Cap Excellence,

Monsieur le Président ayant quitté la séance et le Comité Syndical siégeant sous la Présidence de Monsieur Laurent CHERALDINI, 4^{ème} Vice-Président,

Le comité syndical, après en avoir délibéré par,

Voix pour	22
Abstentions	0
Voix contre	0

DECIDE :

Article 1: de voter le compte administratif 2021 du Syndicat qui présente un excédent à la section d'investissement de 719 135.48€ et un excédent à la section de fonctionnement de 584 918.50€ soit un résultat de clôture de 1 304 053.98€.

Les résultats s'établissent comme suit :

	Report de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2021	Dépenses engagées non mandatées	Recettes engagées non titrées	Résultat global du compte administratif 2021
Investissement	-3 036 707,20 €	-84 999,32 €	13 336 519,81 €	17 177 361,81 €	719 135,48 €
Fonctionnement	926 788,68 €	-341 870,18 €	0,00 €	0,00 €	584 918,50 €
TOTAL	-2 109 918,52 €	-426 869,50 €	13 336 519,81 €	17 177 361,81 €	1 304 053,98 €

Article 2: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Signé le vendredi 03 juin 2022
Président
DULAC Daniel

